

# Controverse sur l'EN471

**En matière d'EPI la haute visibilité, indispensable pour la sécurité des salariés travaillant sur la voie publique n'est peut être pas la garantie que l'on croit. En effet, si pour la signalisation routière fixe, la visibilité par temps pluvieux doit être identique à celle obtenue par beau temps (EN 12899-1 :2007), pour le vêtement la EN471:2003 accepte une perte de performance jusqu'à 70% !**

Suivant les technologies mises en oeuvre dans les bandes réfléchissantes, les résultats par temps de pluie sont très différents et beaucoup pensent que des produits n'offrant que 30% de la performance sont noirement insuffisants.

Pour confirmer cette impression, Reflexite nous a fourni une cabine de simulation de pluie et des vestes équipées de façon mixte avec à gauche ses bandes à billes et à droite de ses bandes micropismes ( toutes deux conformes EN473 :2003 ), les vêtements ayant subi 10 lavages. Nous avons réalisé deux clichés ci-dessous. Ils ont été pris sans flash, avec le faisceau d'une lampe poche distante de 8 m, projetant un flux lumineux de 5 lux puis 10 lux à la surface du vêtement.

Ces conditions d'éclairage sont similaires à ceux produits par des feux de croisement d'un véhicule distant de 50 m ou de feux de route d'un véhicule distant de 80 m ( Etude AF-CNRS) et à un éclairage public faible entre deux candélabres.

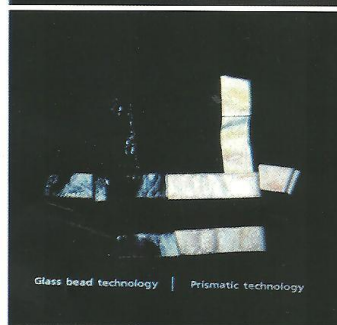
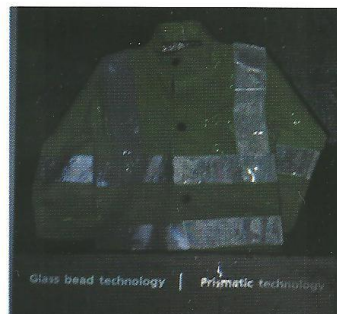
On voit la chute drastique des performances de bandes à technologie micro-billes qui est sur la partie gauche du vêtement, à la limite de la vi-

sibilité, avec l'effet obscurcissant du film d'eau, tandis que les prismes conservent leurs performances.

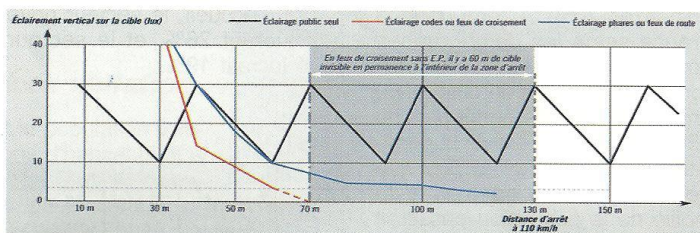
Reflexite UK avait fait remarquer lors d'une réunion du High Visibility British Standards Committie, qu'il est surprenant que l'on demande une réflexivité de 330 candelas par lux/m<sup>2</sup> par beau temps, mais que l'on accepte une performance de seulement 100Cd/lux/m<sup>2</sup> par temps de pluie et après lavage.

En effet, les distances d'arrêt par temps de pluie sont rallongées de 50% soit respectivement 40m à 50km/h et 120m à 90km/h pour un conducteur « frais et dispo », ayant conduit moins de 2 heures.

Pour le loueur de vêtements qui revendique la garantie du niveau de performance de l'EPI loué, le fait d'avoir des bandes conformes à



l'EN471 le met sans doute à l'abri juridiquement, puisqu'ils respectent la norme. Mais il semble que les utilisateurs avertis tels que les sociétés d'autoroute (Cofiroute, Sanef, AP2R..) fassent massivement le choix de micropismes pour les vêtements de leurs agents.



**elp**  
 Parc Espale Europe . 12 , rue des Alpes  
 BP 90071 . F-68392 SAUSHEIM CEDEX  
 Tél +33 3 89 31 23 30 Fax + 33 3 89 31 23 49  
 Email : elp@elpfrance.com  
 www.elpfrance.com

- Pierre BASTIAN**  
Ste VALPIE  
☎ 06 30 11 36 74
- François SCIUS**  
Ste AVS FBI  
☎ 06 30 11 63 74
- Jérôme QUEMARD**  
SEI BLANCHISSERIE  
☎ 06 32 61 25 58
- François VONDERWEIDT**  
FEUTRES GARONNAIS  
☎ 05 63 20 02 80
- Bertrand SALVIGNOL**  
SB FEUTRES  
☎ 06 82 80 49 15

